

LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Numéro 32 – Décembre 2023



En novembre, le nombre de dossiers de surendettement déposés est resté proche de celui constaté en octobre. En cumul sur les 11 premiers mois de l'année, l'augmentation reste modérée par rapport à l'année passée (+8%) et le total de dépôts de dossiers demeure nettement inférieur à celui constatés sur la même période en 2019 (-16%), qui reste l'année de référence (i.e. prépandémie).

Le nombre de demandes de droit au compte demeure en baisse de 9% par rapport à l'an passé.

Les déclarations d'incidents de remboursement de crédit suivent une courbe saisonnière, à un niveau proche mais légèrement supérieur à 2019. Le constat principal reste celui d'un scénario de normalisation après trois années atypiques (2020-2021-2022).

Le nombre des demandes d'informations ou d'accompagnement des particuliers adressées à la Banque de France sur des sujets d'inclusion financière via son accueil multicanal (guichet, téléphone – via le numéro d'appel unique 34 14 – courrier, web via le site internet www.banque-france.fr) est toujours en hausse.

La fréquentation des pages correspondants à nos services sur le nouveau site internet de la Banque de France est encore particulièrement forte ce mois-ci (+33 % par rapport à novembre 2022).

Mark BEGUERY

Directeur des services aux particuliers

L'ACCUEIL MULTICANAL DE LA BANQUE DE FRANCE POUR LES PARTICULIERS

COMMENT NOUS JOINDRE ?

-  **DANS LA BANQUE DE FRANCE**
LA PLUS PROCHE de chez vous,
prioritairement sur rendez-vous
Nos unités vous accueillent
du lundi au vendredi.
Consultez-nous pour les horaires précis
-  **PAR TÉLÉPHONE**
34 14
« **allô Banque de France** »
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **PAR COURRIER**
Pour toutes demandes
Banque de France
TSA 50120
75035 Paris Cedex 01
-  **SUR NOTRE SITE INTERNET**
www.banque-france.fr
(espace Particuliers)



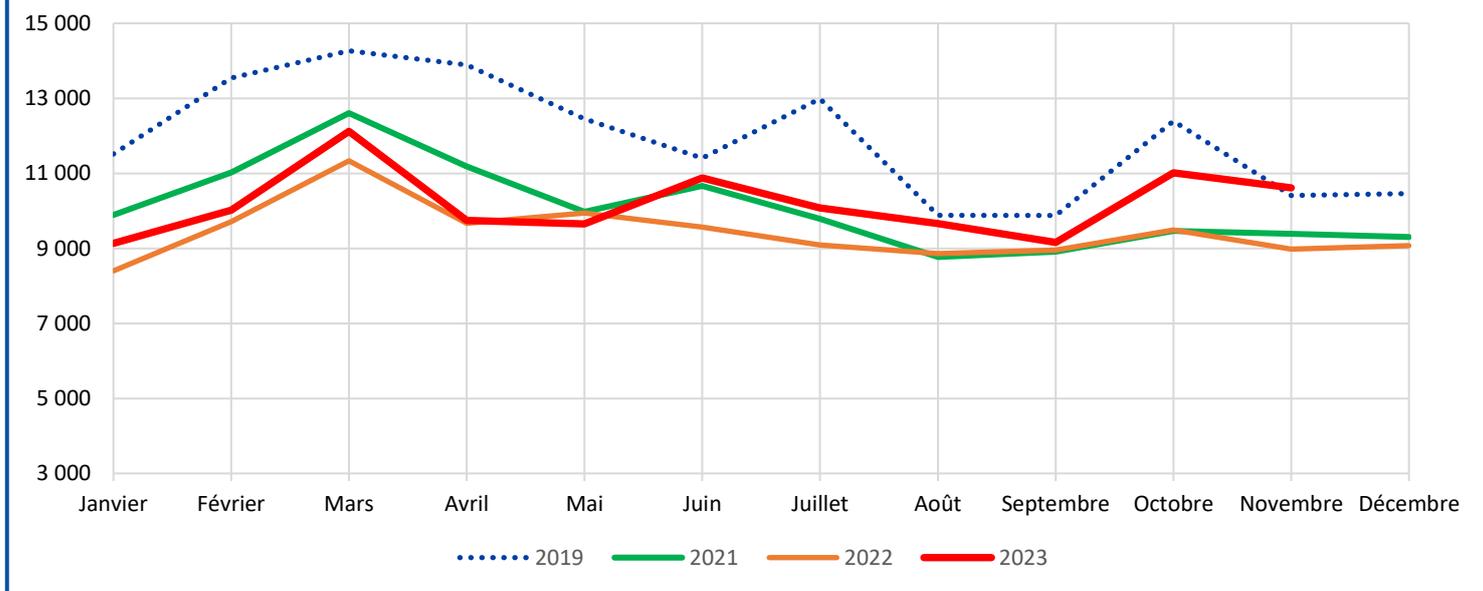
ÉLÉMENTS CONJONCTURELS SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

1. Dépôts de dossiers de surendettement

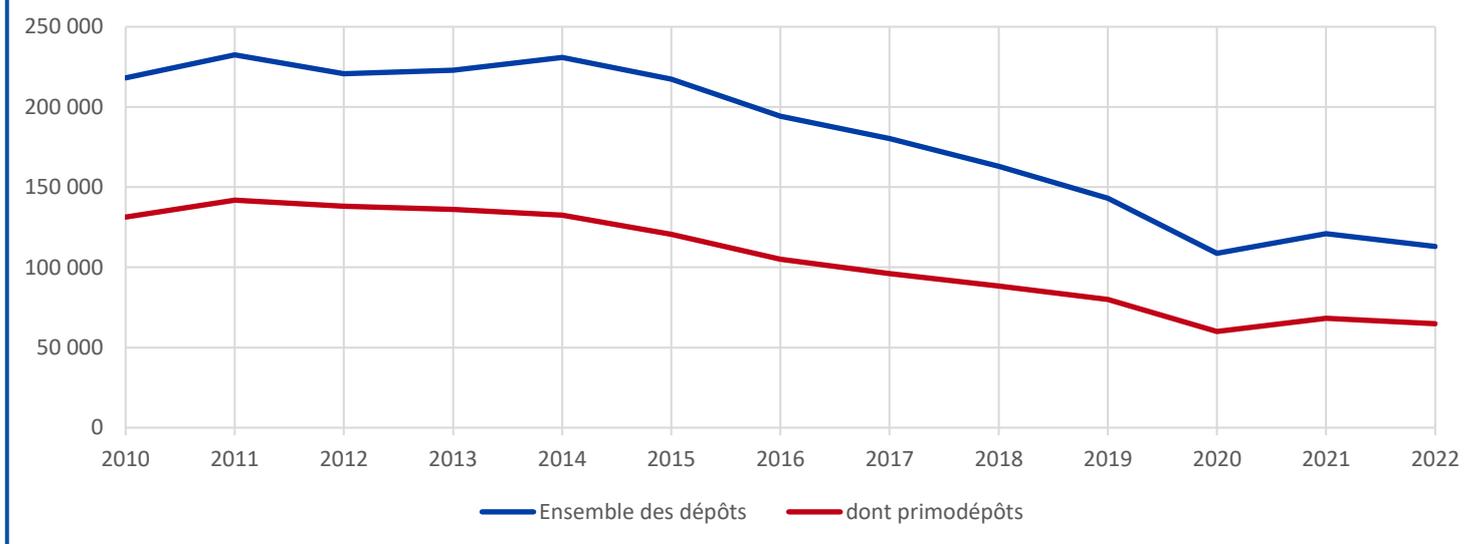
Dossiers déposés	Novembre 2022	Novembre 2023*	Évolution mensuelle 2023/2022	Cumul 2022 (à fin novembre)	Cumul 2023* (à fin novembre)	Évolution du cumul 2023/2022
	8 984	10 618	18%	104 008	112 087	8%

* Données provisoires

Évolution mensuelle des dépôts de dossiers (en unités)



Dépôts de dossiers de surendettement
données annuelles 2010-2022 (en unités)



Des indicateurs statistiques détaillés sur le surendettement des ménages sont disponibles en annexe.

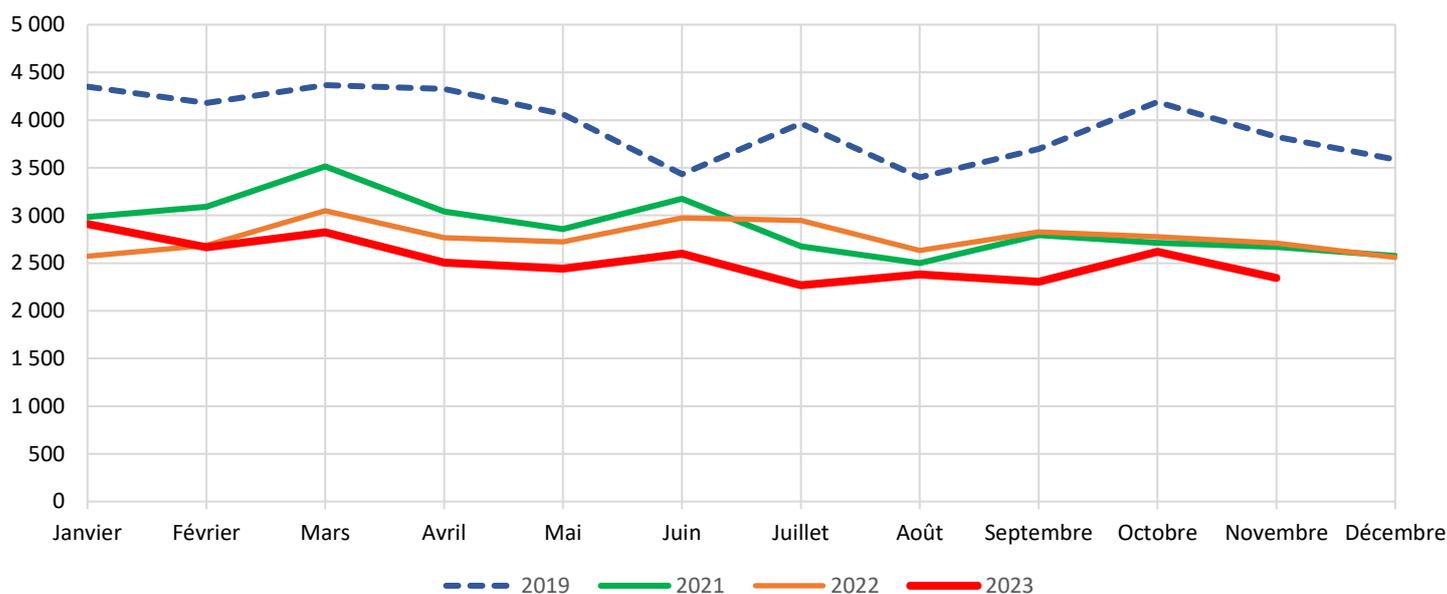
2. Mise en œuvre du droit au compte bancaire

Nombre de désignations de banques pour l'ouverture d'un compte

Novembre 2022	Novembre 2023*	Évolution mensuelle 2023/2022	Cumul 2022 (à fin novembre)	Cumul 2023* (à fin novembre)	Évolution du cumul 2023/2022
2 711	2 345	-14%	30 667	27 860	-9%

* Données provisoires

Évolution mensuelle des désignations (en unités)



Informations sur le droit au compte accessibles [ici](#).

3. Fichiers d'incidents : inscriptions et consultation

Le FCC et le FICP

Le **fichier central des chèques** (FCC) recense les personnes qui ont émis un chèque sans provision, ainsi que les personnes s'étant vu retirer leur carte bancaire suite à un usage abusif. Le fichier recense également les cas, plus rares, de personnes sous le coup d'une interdiction judiciaire d'émettre des chèques.

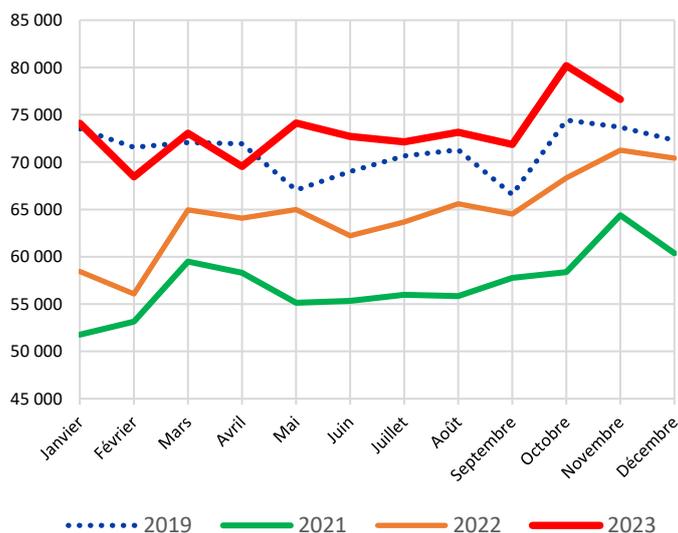
Le **fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers** (FICP) recense les personnes qui ont rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ainsi que les personnes en situation de surendettement, dès la date du dépôt d'un dossier auprès du secrétariat d'une commission de surendettement.

Flux d'inscriptions de personnes au FICP et au FCC (en unités)

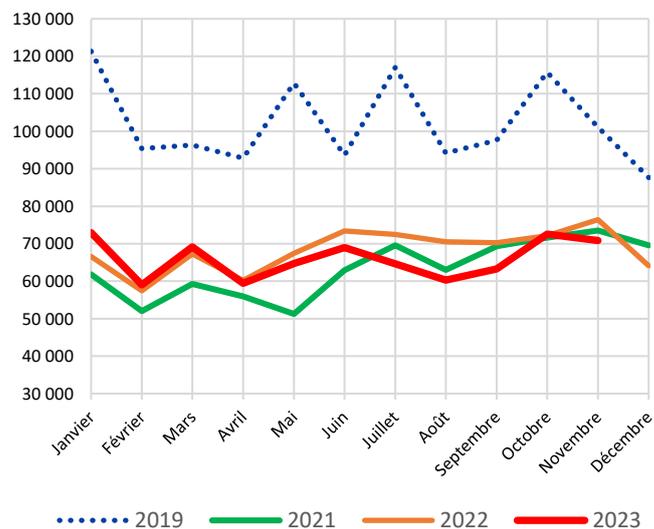
	Novembre 2022	Novembre 2023*	Évolution mensuelle 2023/2022	Cumul 2022 (à fin novembre)	Cumul 2023* (à fin novembre)	Évolution du cumul 2023/2022
Inscriptions au FICP dont incidents de paiement	71 262 65 953	76 641 70 240	8% 7%	704 175 642 453	805 993 739 305	14% 15%
Inscriptions au FCC dont incidents sur chèque dont retraits de carte bancaire	76 425 67 517 9 461	70 896 63 223 8 148	-7% -6% -14%	754 203 662 193 97 353	726 017 638 458 92 302	-4% -4% -5%

* Données provisoires

FICP - Flux d'inscriptions mensuels



FCC - Flux d'inscriptions mensuels



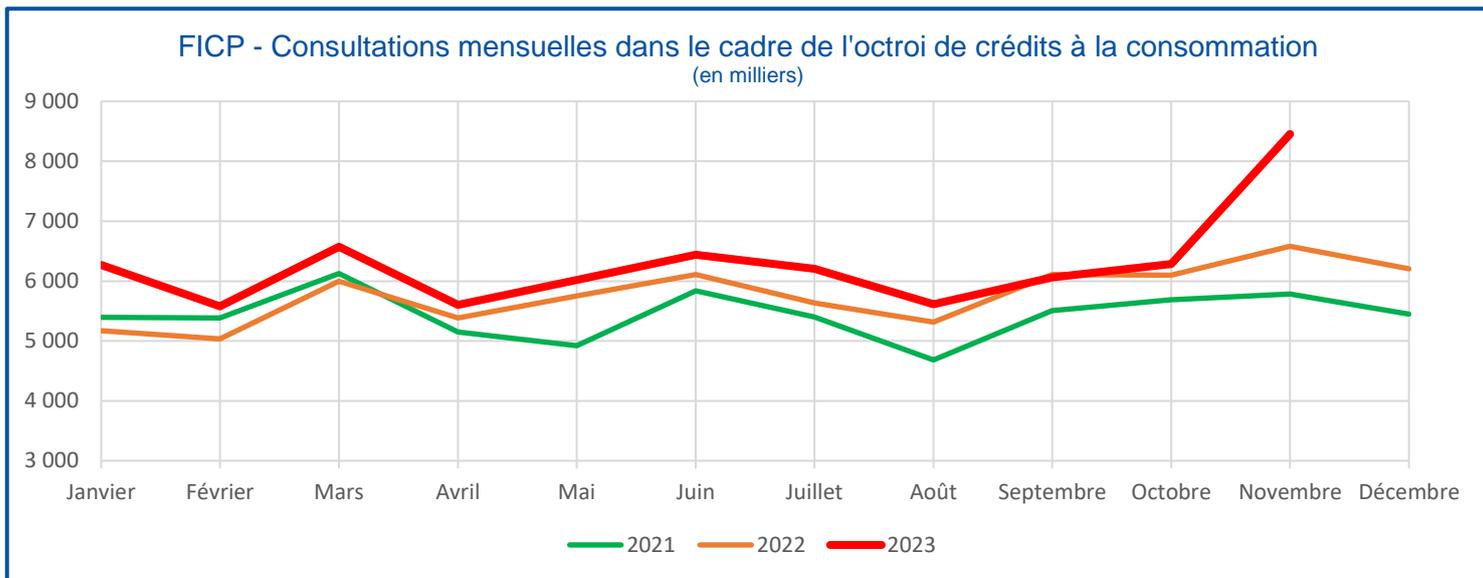
*A compter de juillet 2023, un changement de pratiques déclaratives de certains établissements entraîne un niveau d'incidents légèrement supérieur, sans que cela ne reflète une dégradation de la situation des emprunteurs.

Flux de consultation obligatoire dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits immobiliers (en milliers)

	Novembre 2022	Novembre 2023*	Évolution mensuelle 2023/2022	Cumul 2022 (à fin novembre)	Cumul 2023* (à fin novembre)	Évolution du cumul 2023/2022
Consultation du FICP dont crédits à la consommation dont crédits immobiliers	6 581 421	8 455** 334	28% -21%	63 194 6 736	69 106** 4 364	9% -35%

* Données provisoires

**La hausse des consultations du FICP pour l'octroi des crédits à la consommation résulte de la déclaration d'un seul établissement qui ne reflète pas l'évolution du marché.



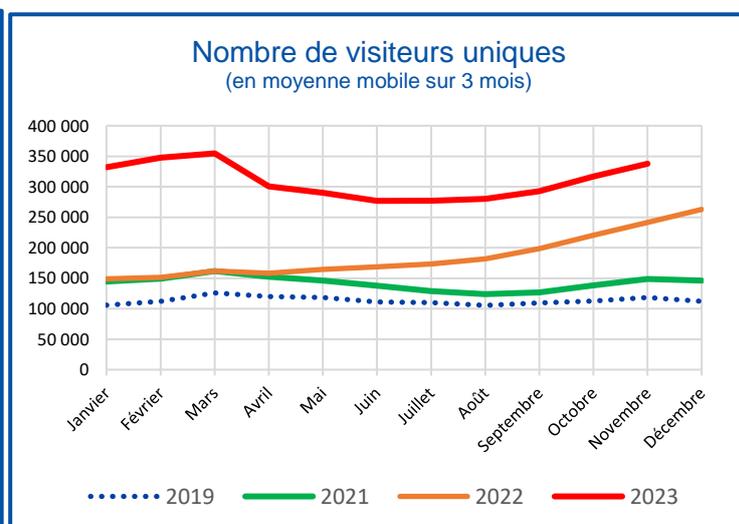
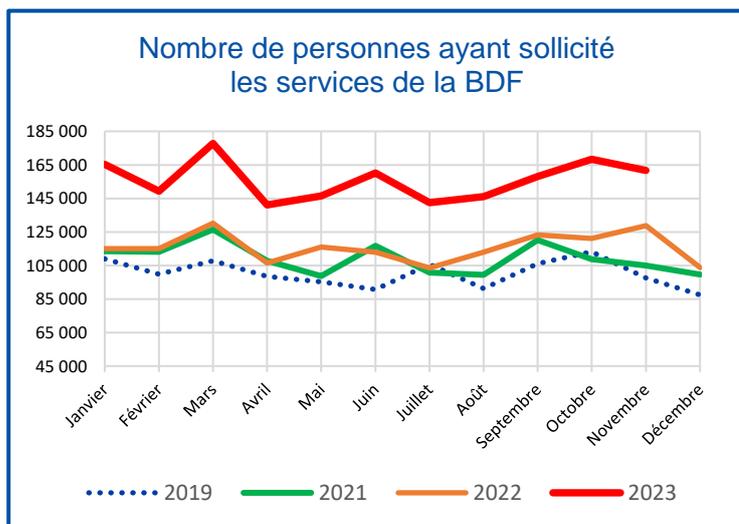
Informations sur les fichiers d'incidents accessibles [ici](#)

4. Personnes informées / accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière

	Novembre 2022	Novembre 2023*	Évolution mensuelle 2023/2022	Cumul 2022 (à fin novembre)	Cumul 2023* (à fin novembre)	Évolution du cumul 2023/2022
Nombre de personnes ayant sollicité les services de la BDF (téléphone, web, guichet, courrier) **	128 650	161 613	26%	1 285 148	1 716 765	34%
Nombre de visiteurs uniques sur l'espace particuliers-inclusion financière du site www.banque-france.fr (somme cumulée des visiteurs uniques quotidiens)	262 444	350 351	33%	2 079 553	3 469 520	67%

**A partir de janvier 2023, le nombre d'appels téléphonique est établi de manière plus exhaustive, ce qui explique en partie la hausse constatée.

* Données provisoires



Informations sur l'inclusion financière disponibles [ici](#)

ANNEXE – ÉLÉMENTS DE TYPOLOGIE SUR LE SURENDETTEMENT

Dossiers traités par les commissions de surendettement

(Dossiers en nombre, part en %)

	T3 - 2022	T4 - 2022	T1 -2023	T2 -2023*	T3 -2023*	2021	2022
Dossiers traités	26 044	25 106	23 926	25 514	27 413	115 209	102 963
dont dossiers suivis par un travailleur social	49,9	49,1	47,8	48,3	49,1	48,7	48,9
Cause de surendettement							
Licenciement/chômage	21,5	21,0	21,7	22,6	22,4	23,5	21,5
Maladie/accident/invalidité	14,7	15,7	14,9	15,0	14,8	14,3	14,8
Séparation/divorce	13,7	13,5	13,4	13,2	12,7	14,4	13,8
Décès d'un membre de la cellule familiale	2,9	3,1	3,0	2,9	2,9	3,0	3,0
Baisse des ressources	22,9	21,8	21,5	20,6	19,4	22,8	22,8
Autres	24,4	25,0	25,5	25,7	27,8	21,9	24,1

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Profil sociodémographique

(En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	T3 - 2022	T4 - 2022	T1 -2023	T2 -2023*	T3 -2023*	2021	2022
Répartition par sexe							
Hommes	45,8	45,8	45,9	46,1	45,9	46,2	45,8
Femmes	54,2	54,2	54,1	53,9	54,1	53,8	54,2
Répartition par âge							
De 18 à 34 ans	20,0	20,6	19,3	20,9	21,1	21,6	21,8
De 35 à 54 ans	47,3	47,5	47,1	47,1	47,7	48,8	47,9
55 ans et plus	32,7	31,9	33,6	31,9	31,2	29,7	30,2

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Situation au regard du logement

(En % du nombre de dossiers traités)

	T3 - 2022	T4 - 2022	T1 -2023	T2 -2023*	T3 -2023*	2021	2022
Locataires	76,4	75,9	75,2	75,7	77,0	75,8	76,0
Propriétaires et propriétaires accédants	8,6	8,5	8,8	8,4	8,1	9,6	9,0
Hébergés, occupants à titre gratuit et autres cas	15,0	15,6	16,0	15,9	14,9	14,6	15,0

Sources : Banque de France

Note : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur

* Données provisoires

Niveau de vie des ménages surendettés

(En % du nombre de dossiers traités)

	T3 - 2022	T4 - 2022	T1 -2023	T2 -2023*	T3 -2023*	2021	2022
Ressources (R) < seuil de pauvreté	55,3	52,4	50,6	50,9	48,7	56,4	54,3
Seuil de pauvreté < (R) < revenu médian	37,7	40,0	40,7	40,5	41,8	37,0	38,4
R ≥ revenu médian	7,0	7,6	8,7	8,6	9,5	6,7	7,3

Sources : Banque de France

Note : Le niveau de vie d'un ménage correspond à ses ressources mensuelles nettes par unité de consommation. Pour un ménage d'une personne, le seuil de pauvreté et le niveau de vie médian sont respectivement de 1 129 et 1 881 euros (source Insee, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux 2020).

* Données provisoires

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des dossiers traités

(En % des dossiers concernés par chaque catégorie de dettes)

	T3 - 2022	T4 - 2022	T1 -2023	T2 -2023*	T3 -2023*	2021	2022
Dettes immobilières	10,5	10,8	10,5	10,3	9,6	12,6	11,3
Dettes à la consommation	71,2	71,7	72,4	72,2	72,4	72,4	71,7
Dettes de charges courantes	77,8	77,8	75,9	76,0	76,9	78,5	77,5
Autres dettes	73,0	72,5	73,7	73,4	73,1	72,5	72,5

Sources : Banque de France

Note : Les autres dettes sont composées des autres dettes financières et autres dettes.

Note de lecture : au 4^{ème} trimestre 2022, 10,8% des dossiers traités comportent au moins une dette immobilière.

* Données provisoires

Enquête typologique et autres études sur le surendettement des ménages disponibles [ici](#).

ANNEXE – DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE SURENDETTEMENT ET LE TYPE DE SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE AU PROFIT DES PERSONNES SURENDETTÉES

Indicateurs statistiques sur le surendettement

	Octobre 2023	Novembre 2023*	Cumul de janvier à novembre		2022
			2022	2023*	
Dossiers déposés	11 012	10 618	104 008	112 087	113 082
Dossiers recevables	9 205	8 665	93 752	96 994	102 595
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	10 574	10 130	108 454	110 163	118 199
Dossiers irrecevables (A)	7,9%	7,1%	5,1%	6,8%	5,2%
Mesures de rétablissement personnel (B)	34,6%	36,0%	38,0%	35,3%	37,8%
Mesures imposées suite RP sans LJ	34,4%	35,8%	37,7%	35,0%	37,5%
Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%
Mesures de réaménagement des dettes (C)	49,9%	49,8%	49,9%	50,6%	50,0%
Plans conventionnels perennes	2,9%	3,2%	3,1%	3,0%	3,1%
Plans d'attente	3,9%	3,7%	4,1%	3,7%	4,1%
Mesures perennes	33,7%	33,4%	33,6%	34,0%	33,7%
Mesures d'attente	9,4%	9,6%	9,0%	9,9%	9,0%
Dossiers clôturés (D) (y compris constats de non-accord n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	7,6%	7,1%	7,0%	7,3%	7,0%
Relations avec les tribunaux Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	2 330	1 959	21 384	21 051	23 213

* Données provisoires

Source : Banque de France

En novembre 2023, 10 618 dossiers ont été déposés auprès des commissions de surendettement, celles-ci en ayant traité 10 130 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Fin août 2023, 69 897 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, représentant 59,3 % de l'ensemble des dépôts sur la période.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

